

Mon chef souhaite que je forme ma remplacante

Par Alea85, le 30/09/2017 à 07:43

Bonjour,

Je travaille actuellement avec un contrat de 1 an pour une entreprise pour laquelle j'ai déjà travaillé 2 ans 1/2.

Mon chef vient de faire embaucher une technicienne qui commence lundi. Le vendredi, il m'envoie un mail dans lequel il me demande de m'occuper d'elle parce qu'il ne sera pas sur place la semaine prochaine. Je lui réponds que je peux l'accueillir le lundi et m'occuper d'elle pour la journée mais que je ne peux pas m'investir plus étant donné que j'ai beaucoup de travail. Cependant il m'a demandé de la former pour participer au travail d'équipe et qu'elle n'a pas besoin d'une formation complète pour commencer et qu'elle peut suivre simplement ce que je fais.

Mon travail est très complexe et pour avoir déjà formé un technicien auparavant à mon travail (recherche et développement, je développe ma propre recherche), elle ne peut pas simplement me suivre pour comprendre ce que je fais et des heures d'explications en plus de mon travail seront nécessaires à sa compréhension. Je n'ai jamais eu de fiche de poste, donc je ne sais pas si la formation fait partie de mes tâches. Pour travailler, la technicienne doit suivre une formation de sécurité et il est le seul à pouvoir lui donner légalement cette formation. Enfin, lorsque je partirai, elle aura acquis toutes les méthodes que j'ai mises au point moi-même, je suis censé former ma remplaçante qui sera moins chère que moi. Que dois-je faire ?

Merci.

Par **P.M.**, le **30/09/2017** à **18:44**

Bonjour,

Ce n'est pas à vous de décoder du travail que vous devez accomplir et vous devez vous conformer aux directives de l'employeur...

Les méthodes que vous avez mises au point appartiennent à l'entreprise...

Vous pouvez simplement prévenir votre hiérarchie de la difficulté de former une personne tout en assumant vos tâches habituelles qui vous occupent déjà à plein temps...